

Délibération 24_26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (SMABI)

Séance du 26 septembre 2024	Nombre de délégués
Délibération n° 24_26	En exercice : 7
Convocation : 6 septembre 2024	Présents ou représentés : 5
Objet : Appel à projets AESN – Etude Volumes Prélevables	Absents : 2

L'An deux-mil-vingt-quatre, le jeudi vingt-six septembre, les membres du Comité syndical, légalement convoqués en date du six septembre deux-mil-vingt-quatre, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération d'Evreux, afin de délibérer. La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de M. Marcel SAPOWICZ.

Etaient présents :

Monsieur Marcel SAPOWICZ
Madame Martine SAINT-LAURENT
Monsieur Christophe ALORY
Monsieur Gérard CHERON

Etaient présents sans voix délibérative :

Monsieur Christophe CAPELLE

Excusés :

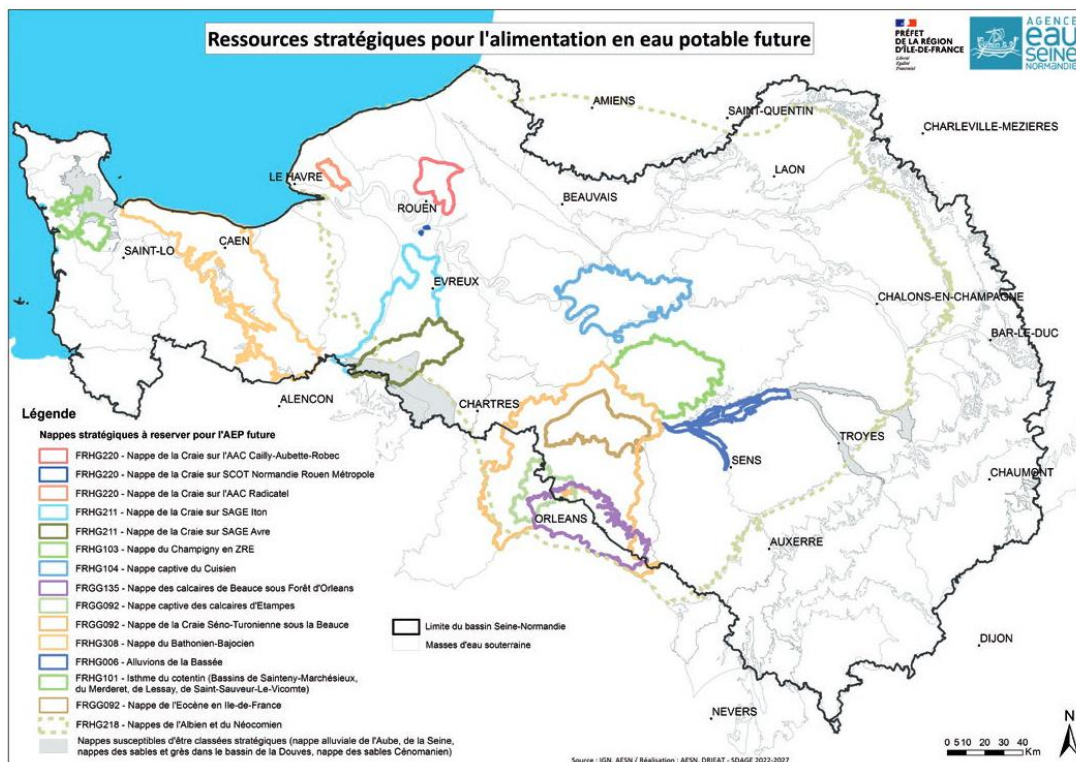
Monsieur François BRIZARD (pouvoir à M. SAPOWICZ)
Monsieur Jean-Marie MAILLARD (suppléant)

TECHNIQUE

AAP « ETUDES VOLUMES PRELEVABLES » 2024 DE L'AESN – REPONSE DU SMABI

Créé au 1er janvier 2019, le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton intervient dans le cadre de la compétence Gestion des Milieux aquatiques et de la Prévention des Inondations (GEMAPI) et le portage du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE ITON).

Le territoire du SAGE de l'Iton a été classé « ressource stratégique pour l'alimentation en eau potable future » par le SDAGE Seine-Normandie.



Carte 20 - Ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable future

Figure 1 Ressources stratégiques pour l'alimentation en eau potable future

Soucieux de pouvoir continuer à satisfaire leurs besoins en eau potable à croissantes sur la ressource en eau, le SAGE de l'Iton porté par le SMABI souhaite élaborer et mettre en œuvre un modèle de gestion quantitative des hydrosystèmes incluant la représentation des échanges nappes-rivières, de l'ensemble du bassin versant de l'Iton afin de pouvoir, d'une part, gérer de manière durable les ressources en eau captées et d'autre part, protéger celles-ci face aux pressions de l'activité humaine tout en garantissant le développement socio-économique du territoire.

Ainsi, le Syndicat s'appuiera sur l'expertise du BRGM au travers d'un projet de recherche et de développement. L'objectif général de ce projet de recherche et développement est de mettre en place un modèle hydrodynamique numérique de l'hydrosystème de l'Iton afin d'évaluer l'impact du changement climatique sur les ressources en eaux et de permettre à terme une gestion active de la ressource respectant des objectifs environnementaux définis par le SAGE. La mise en place de cet outil (modèle hydrogéologique 3D) impose de mieux contraindre le fonctionnement de cet hydrosystème d'un point de vue quantitatif (géométrie et structure du réservoir, quantification et qualification de son fonctionnement) mais aussi d'évaluer des potentiels effets de la pression de prélèvements en termes de qualité des eaux notamment.

L'originalité du projet réside donc dans la prise en compte d'un volet qualité qui ne peut être dissocié des aspects quantitatifs. Au préalable seront mises en œuvre des investigations de terrains minimum pointées par l'étude de synthèse de 2016 (BRGM/RP-65618-FR) et indispensables à la caractérisation du fonctionnement de l'hydrosystème de l'Iton (géométrie et structure du réservoir, quantification et qualification de son fonctionnement).

Ce projet est une opportunité de remobilisation de la commission locale de l'eau (CLE) et d'entamer une révision du SAGE Iton intégrant les « volumes prélevables » dans le règlement du SAGE. De cette manière, la CLE propose de répondre aux défis posés par le changement climatique présentés dans le « plan eau » présentés par le Président de la République le 30 mars 2023.

Les études d'évaluation des volumes prélevables qui font l'objet de cet appel à projets, sont alors pertinentes en vue de répondre aux différentes mesures du plan eau.

LE BRGM et le SMABI ont décidé d'un commun accord de mener un programme de recherche et de développements partagés, dénommé MORITO. Le montant du programme fait l'objet d'une répartition financière suivante :

- **Pour le BRGM, 20 % du montant Hors Taxes soit 182 280 € HT ;**
- **Pour le SMABI, 80 % du montant Hors Taxes soit 729 120 € HT.**

Pour alimenter les modèles, des prestations complémentaires sont nécessaires. Une consultation a été réalisée par le SMABI pour retenir le prestataire qui sera chargé de réaliser l'estimation des débits minimum biologiques. Le montant de ces prestations s'élève à **502 900 euros**.

Pour répondre à cet appel à projets, le plan de financement est le suivant :

Programme de recherche MORITO	729 120 € HT
Prestations complémentaires & sous-traitance	502 900 € HT
TOTAL GENERAL HT	1 232 020 € HT
TOTAL GENERAL TTC	1 478 424 € TTC
FINANCEMENT AGENCE DE L'EAU SEINE NORMANDIE (100%)	1 478 424 € TTC

Concernant le bassin de l'Iton, cet appel à projets constitue l'engagement de la CLE du SAGE Iton et du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton pour la prise en compte de la problématique « quantitative » conformément au SDAGE et répondre aux enjeux du « Plan Eau ».

Conformément au règlement de l'Appel à projets de l'Agence de l'eau « Etudes volumes prélevables », le taux de financement est de 100% du projet.

Les différentes prestations et missions feront l'objet de demande d'aides spécifiques auprès de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.

Après délibération, le comité syndical :

- **Autorise** le Président à déposer le projet du SMABI pour répondre à l'appel à projets de l'AESN « Etudes Volumes prélevables »,
- **Autorise** le Président à solliciter les demandes d'aides financières afférentes à ce programme.

ADOPTÉ à l'unanimité

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,
Le registre dûment signé.

Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton
Marcel SAPOWICZ